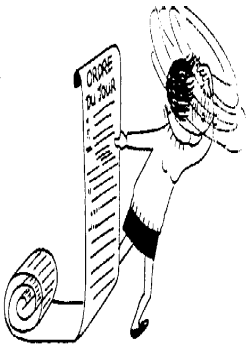


Beauvais, le 20 juin 2011

C.T.P.D. du 14 juin 2011



- 1°) Exécution budgétaire 2010 et budget 2011
- 2°) Plan micro-informatique 2011
- 3°) Travaux immobiliers en cours dans le département
- 4°) Bilan intermédiaire de la formation professionnelle 2010-2011
- 5°) Information sur le déploiement des organigrammes fonctionnels
- 6°) Questions diverses.

Le Comité Technique Paritaire Départemental s'est tenu sous la présidence de Jean Paraf, de 9h30 à 15h, avec une suspension de séance symbolique en début de matinée, mais sans aucune pause méridienne !!!



Seul **F.O.**-DGFIP a lu une déclaration liminaire, disponible sur notre site web <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>, dont voici quelques extraits :

« Monsieur le Président,

depuis le 4 avril dernier, **FO** exige que le dialogue social ait lieu comme il se doit sur les aspects budgétaires. Ce n'est qu'aujourd'hui, le 14 juin, que vous nous convoquez pour débattre de ce sujet capital, c'est-à-dire beaucoup trop tard. Il va sans dire que les décisions ont été prises en ne faisant aucun cas de l'avis des représentants du personnel puisque vous vous êtes bien gardé de les consulter en temps utile.

Habitué que nous étions à débattre avec des documents exhaustifs en main [...] fin février ou début mars, nous nous rendons ici amèrement à l'évidence face à la parodie de dialogue social que vous organisez.

Car non seulement la date de ce CTPD est proprement scandaleuse, mais de plus les documents préparatoires sont fantaisistes et incomplets. Nous vous l'avons signifié par une demande écrite de documents complémentaires [...], vous avez répondu que vous ne pourriez pas faire mieux que de nous remettre ces compléments en séance !!! Monsieur le Président, vous n'êtes pas sans savoir que des documents préparatoires ne sont pas remis en séance. Là encore, le dialogue social en prend un coup.

Monsieur le Président,

il est du devoir des représentants du personnel **F.O.**-DGFIP de vous signifier que nous sommes totalement en désaccord avec les propos en forme de provocation tenus par le Ministre du Budget le 10 mars dernier lorsqu'il a indiqué que la création de la Direction Générale des Finances Publiques était une « belle réforme administrative » au bénéfice, entre autres, des agents et de leurs conditions de travail.

La réalité quotidienne des agents et des services est toute autre : dégradation continue des conditions de travail, dysfonctionnement des applications informatiques (Agora, Gespro, Ulysse V2, Chorus etc.), hyper hiérarchisation, bouleversement des cultures professionnelles, incertitude sur l'évolution des structures, frais de déplacement non remboursés, difficultés à prendre des congés ou des décharges de service, difficultés à participer aux GEM ou à suivre des formations, gel indiciaire... Non, nos collègues ne vivent décidément pas une « belle réforme ».

Malgré son coût, l'application CHORUS ne fonctionne toujours pas à ce jour. [...] Le système devrait revenir à 1,5 milliard d'euros au lieu des 500 millions annoncés, différence que les ministères doivent compenser sur leurs budgets de fonctionnement et d'investissement ou sur les mesures catégorielles destinées aux agents.

Tous ces éléments déstabilisent gravement les personnels à tous les niveaux de la hiérarchie et concourent à condamner la fusion aujourd'hui comme hier.

*Dans les négociations en cours sur les règles de gestion, **F.O.**-DGFIP refuse encore et toujours de négocier sur la base du moins-disant. L'engagement du directeur Général à ce sujet était tout autre. Il est grand temps que l'administration se donne les moyens de ses réformes ambitieuses, au lieu de réformer avec toujours moins d'effectifs et toujours moins de moyens. »*

La direction locale n'a apporté aucune réponse satisfaisante... Exemples :

- Les documents étaient certes incomplets mais pas fantaisistes !? Pour **FO**, si c'est incomplet, c'est fantaisiste, et il serait temps d'arrêter de se moquer du monde.
- Les documents complémentaires ne pouvaient pas être remis à **FO** avant la séance pour ne pas pénaliser les autres syndicats !? Tiens, c'est très bizarre, d'habitude les documents complémentaires sont toujours envoyés par mail à toutes les organisations syndicales en même temps... mauvaise réponse !
- La direction estime que ses responsables ne vont pas se mettre à travailler le dimanche pour préparer des dossiers !?
- L'administration propose que les représentants syndicaux viennent apporter un renfort et constater les difficultés de travail en direction !?
- Concernant les **frais de déplacement** de nos collègues qui ne sont pas remboursés depuis plusieurs mois, nous avons eu droit à toute une ribambelle d'excuses et de justifications irrecevables. C'est scandaleux : les agents ne sont pas censés être en mesure d'avancer au delà d'un mois leurs frais de déplacement.



Les comptes bancaires de nos collègues ne sont pas des lignes de trésorerie pour le Direction !

1°) Exécution budgétaire 2010 et budget 2011

Ce 1^{er} point de l'ordre du jour est révélateur de l'état du dialogue social dans le département. D'ordinaire, le sujet budgétaire était présenté en CTP début mars et permettait d'aborder :

- les aspects performances et moyens du BOP de l'année écoulée (c'est-à-dire la réalisation ou non des indicateurs, la masse salariale, dont crédits de vacataires, aspects indemnitaires...),
- la présentation du BOP de l'année en cours (c'est-à-dire les objectifs assignés au département et la masse salariale),
- l'exécution du budget d'équipement et de fonctionnement du département de l'année écoulée,
- la présentation du budget de fonctionnement et d'équipement de l'année en cours.

Point de tout cela cette année : exit l'examen de la réalisation du BOP 2010, exit également la présentation du BOP 2011.

Un 1^{er} doute nous a envahi lorsque nous avons pris connaissance des documents de travail : quelques tableaux imprécis accompagnés de quelques camemberts et diagrammes en bâtons, certes beaux mais qui n'apportaient rien au débat. 8 jours avant ce CTP, **F.O.**-DGFIP a donc demandé des documents complémentaires à la Direction, afin de pouvoir siéger en toute connaissance de cause. Réponse sur le champ de la Direction : impossible de vous les transmettre avant le CTP. Les dès étaient jetés, nous avons compris qu'il serait impossible de discuter de manière sérieuse sur ces sujets.

2^{ème} doute lorsque nous avons découvert les documents complémentaires en séance. Sur le titre 2 (rémunérations) : une feuille de 4 lignes (3 pour l'exercice 2010 qui fait apparaître un dépassement de 902 949 € ! et 1 ligne pour 2011 qui ne reprend que le montant global de la dotation soit 55 357 473 €). Sur l'aspect performance des BOP

2010 et 2011 : 2 documents complets qui auraient mérité un examen approfondi que les 10 ou 15 minutes de suspension de séance généreusement octroyées par la Direction n'ont pas permis. Il convient toutefois d'admettre que tout le monde semblait pressé d'en finir (avant même d'avoir commencé), puisque les débats avaient déjà repris lorsque les représentants **F.O.**-DGFIP ont rejoint la salle à l'issue de la suspension de séance.

Que retenir des discussions ?

Pas grand chose dans la mesure où nous avons plus entendu parler des dysfonctionnements de CHORUS que de l'utilisation des crédits alloués au département en 2010 ou de la ventilation des crédits alloués pour 2011.

Ainsi selon la Direction, le budget 2010 aurait été exécuté quasiment à l'euro près, sauf que le document de travail fait apparaître un reste à réaliser de 94 834 € (prévisions : 7 653 939 €, réalisation : 7 559 105 €).



Pour le budget 2011, le document de travail fait apparaître une baisse de 29,4 % par rapport à 2010 (5 289 802 € en 2011 contre 7 595 515 € en 2010). Mais après un exposé de la direction, ce serait finalement une hausse après divers abondements (1 050 000 € au titre du programme immobilier triennal, 75 500 € attribués par l'interrégion Nord). Bref, on a moins, mais en fait on a plus. Nous en sommes donc quitte à attendre la fin de l'exercice pour faire le point.

Dernière précision relative aux dotations attribuées aux diverses unités de travail du département : **F.O.**-DGFIP a demandé communication de ces dotations, ainsi que les ratios retenus pour leur calcul. Question sans objet nous a-t-on répondu car ces dotations ne peuvent plus être suivies dans CHORUS. Le budget est donc « suivi » globalement au niveau de la Direction.

Vous trouverez la répartition des crédits 2011 et l'exécution 2010 sur notre site internet.

Résultat du vote : 10 **POUR** (administration), 3 abstentions (SNUI)
 7 **CONTRE** (CGT **F.O.**-DGFIP)

2°) Plan micro-informatique 2011

Les documents présentés ne soulevaient que peu de remarques. **FO** a indiqué à la direction que certains collègues de l'EDRA attendaient encore de recevoir une clé USB afin d'utiliser leur messagerie dans les meilleures conditions. A la question de **FO** sur l'état d'avancement des commandes de matériel présenté dans le plan micro 2011, la direction a répondu avec embarras qu'aucune commande n'avait encore pu être passée !!! Toutes les commandes ont été rejetées par les services de la DRFiP 80, et la direction voudrait comprendre le motif de rejet avant de relancer les commandes... bref, ça peut durer encore longtemps.

Moins d'effectifs, moins de budget, et de l'argent impossible à dépenser : voilà un beau cocktail explosif !

Pour **FO**, ce nouveau moyen de faire des économies en empêchant les dépenses est un véritable scandale, qui pénalise l'ensemble des services du département.



Nouvelle politique budgétaire à la DDFiP : attendre les soldes d'été !

Résultat du vote : 10 **POUR** (administration), 7 abstentions (CGT SNUI)
 3 **CONTRE** (**F.O.**-DGFIP)

3°) Travaux immobiliers en cours dans le département

Saint-Just-en-Chaussée : le déménagement a eu lieu début juin, mais les plans ne sont soumis aux organisations syndicales qu'aujourd'hui !!! De qui se moque-t-on ? **FO** a fait remarquer que cette trésorerie a vocation à accueillir un adjoint et qu'aucun bureau n'est prévu à cet effet. D'après la direction, les m² disponibles permettraient d'installer un bureau de plus sans souci.

Creil Municipale : la trésorerie devra déménager et sera installée dans les locaux de la Cité Judiciaire, les travaux devraient débuter en décembre et durer un an. Nous l'avons déjà dénoncé, ce projet de réinstallation (à moindre coût) n'a rien de satisfaisant. Un trop petit accueil au 2^{ème} étage, des agencements étranges, de l'eau stagnante sur le toit, des vieilles moquettes murales ragoutantes, la perte des tickets-restaurant, la fin des facilités de parking, l'éloignement de la gare... Et la salle de pause n'est en fait qu'une réserve foncière au cas où le secteur hospitalier de Senlis Municipale serait amené sur Creil (attention : rien de tel n'est décidé pour le moment).



Direction : des climatisations seront finalement prévues au rez-de-chaussée et au premier étage, soit un niveau de gâgné par rapport au dernier projet... mais il en reste 4 sans système de rafraîchissement !

FO a signifié à la direction que l'accueil de la DDFiP était très mal pensé puisque 3 guichets de la paierie départementale donnent sur le hall d'accueil, sans qu'un accueil physique dédié à la direction soit prévu par ailleurs. Le Président en convient et demande que de nouveaux plans soient proposés par l'architecte.

CFP de Senlis : la réfection des vieux toilettes du rez-de-chaussée, qui sont dans un état lamentable, n'est pas prévue (trop cher !). La réfection du parking avec des places supplémentaires - prises sur les espaces verts - n'est pas prévue non plus (trop cher aussi !). Pour **FO**, une telle réinstallation relève de la provocation. La vente de la trésorerie de Senlis doit permettre de financer une réinstallation décente des agents, plus nombreux dans un même site. La direction finit par admettre que les WC existants du rez-de-chaussée pourraient être refaits, mais pas le parking, ni de nouveaux toilettes en plus (mis à part le toilette pour les personnes à mobilité réduite).



Autre problème, le nombre de m² par agent au SIE est insuffisant, et aucun cloisonnement n'est prévu. Pour **FO**, il faut offrir aux collègues une ambiance de travail moins bruyante à l'occasion de cette réinstallation. Ce faisant, la direction respecterait les préconisations en matière d'Hygiène et de Sécurité et réduirait un risque professionnel recensé dans le Document Unique... à suivre.

Quant aux questions de sécurité, elles ne semblent nullement inquiéter la direction... « *Tout est prévu, il n'y pas de sujet* ».

Chaumont-en-Vexin : les plans proposés sont très difficiles à lire, mais **FO** s'inquiète d'ores et déjà car le bailleur est la SA HLM, dont la direction ne cesse de se plaindre comme étant un bailleur défaillant manquant à ses obligations de propriétaire...

Noailles : encore des travaux !!! Des problèmes de sécurité subsistent, la direction espère des crédits dédiés à la sécurisation des trésoreries rurales pour y remédier.

CFP de Compiègne : les travaux de réfection du parking commenceront en octobre, il y aura davantage de places pour les agents. Les travaux en cours dans le bâtiment ne cessent d'incommoder nos collègues, qui doivent souvent travailler dans des conditions déplorables (fin des travaux prévue au 2^{ème} trimestre 2012).

Le planning de tous ces travaux est disponible sur notre site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

L'ensemble de ces aspects immobiliers sera de nouveau débattu lors du CHS-DI du 27 juin.

4°) Bilan intermédiaire de la formation professionnelle 2010-2011

Les formations recensées sont la formation continue, les préparations aux concours, et les formations CHS. **FO** déplore que de plus en plus de formateurs viennent de la Direction, et de moins en moins des services du département. Cela est encore une traduction des difficultés d'organisation des services à mesure que les effectifs diminuent... Pour motiver les troupes, sachez que la direction a décidé d'inscrire dans ce bilan que « *Les formateurs constituent des acteurs essentiels de la mise en œuvre des actions locales de formation et leur rôle est valorisé lors de la campagne d'évaluation notation* ».

Quant aux formations liées à CHORUS, nous apprenons qu'elles sont gérées « à part », la direction locale n'aurait aucune information concernant nos collègues qui vont suivre des formations à Amiens, à Créteil etc...

Pour remplacer la salle de formation de Senlis, la direction envisage désormais l'aménagement d'une nouvelle salle dans les locaux de Beauvais Municipale (ex-Beauvais Banlieue, rue Biot).

Résultat du vote : 17 **POUR** (administration, CGT **F.O.**-DGFIP), 3 abstentions (SNUI)

5°) Information sur le déploiement des organigrammes fonctionnels

Les organigrammes fonctionnels s'inscrivent dans une démarche de maîtrise des risques initiée par la DG, ils étaient déjà en place dans les services ex-DGCP. En gros, il s'agit de savoir qui fait quoi et comment dans chaque unité de travail. L'organigramme doit être établi en concertation avec tous les agents, ce dont Daniel Herbaut, responsable de cette mission dans l'Oise, s'assurera directement.

6°) Questions diverses

- Savez-vous que les crédits d'indemnités de la campagne IR ont été supprimés par la DGFIP ? **FO** dénonce une nouvelle mesure d'économie qui rogne un peu plus le pouvoir d'achat des agents qui percevaient cette indemnité de campagne. La DG laisse cependant la possibilité aux Directions locales de maintenir tout ou parties de ces indemnités, à charge pour elles de prendre sur les crédits vacataires... Vos représentants se sont donc inquiétés de la politique menée par la Direction locale en la matière. Réponse : indemnités supprimées dans l'Oise...
- L'avenant du règlement intérieur de Noyon est enfin soumis au CTPD : il permet aux collègues qui travaillaient 4,5 jours de conserver cet acquis auquel ils tenaient, et aux collègues affectés sur ce service (communal) d'opter pour la formule à 4,5 jours s'ils le souhaitent.

La CGT s'est vivement opposée à cet avenant, revendiquant une application collectiviste de la formule à 5 jours, et se conformant ainsi à l'ambition à terme de notre Directeur Général.

Le SNUI ne s'est pas prononcé.

FO est à l'origine de cette souplesse locale, comme d'ailleurs du maintien des formules à 4,5 jours dans les trésoreries qui souhaitaient les garder (obtenus en CTP Central).

Malheureusement, la direction a refusé de voter sur ce point qui figurait pourtant à l'ordre du jour du dernier CTPD le 12 mai, malgré notre demande. Même la lecture de l'article 23 du décret de 1982 en séance n'a pas permis d'obtenir gain de cause !!! Quand on vous disait en déclaration liminaire que le dialogue social en prenait un coup...

- Calendrier des CAP locales pour cet été :

CAPL A-B-C des Impôts : le lundi 20 juin (recours / filière fiscale)

CAPL A : le mardi 12 juillet à 10h30 (mouvements locaux / filière fiscale)

CAPL B : le mardi 19 juillet à 9h30 (mouvements locaux / filière fiscale)

CAPL C : le mardi 12 juillet à 9h (mouvements locaux / filière fiscale)

CAPL B : le lundi 4 juillet à 14h (mouvements locaux / filière gestion publique)

CAPL C : le lundi 4 juillet juillet ensuite (mouvements locaux / filière gestion publique)

CAPL B : le vendredi 8 juillet (recours / filière gestion publique)

CAPL C : le vendredi 8 juillet (recours / filière gestion publique)

NB : Les CAP d'affectation B et C au SIP de Senlis auront lieu en septembre, ainsi que la CAP de recours pour les inspecteurs ex-DGCP.

Pensez à consulter régulièrement le calendrier syndical interactif disponible sur notre web **FO 60 !**



et Je vote FO en 2011 !



BULLETIN D'ADHESION 2011

à retourner à la section **F.O.**-DGFIP de l'Oise

NOM :

Prénom :

Grade : Échelon :

Quotité de travail :%

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (**F.O.**-DGFIP)

Fait à, le

(signature)

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu
possibilité de règlement en 2, 3 ou 4 chèques